



Fonctionnement

Nous travaillons du lundi 9h00 au samedi 14h00 à l'exception du mercredi. Notre équipe est actuellement composée de 2 éducatrices canines, et nous continuons de nous agrandir afin de toujours mieux répondre à vos besoins.

L'équipe est formée par mes soins et est soumise à des consignes strictes en matière d'éthique, de pédagogie et de méthodologie.

En ma qualité de formatrice, j'accueille des stagiaires en reconversion professionnelle, en formation du métier d'éducateur canin et/ou des collègues qui souhaitent optimiser leurs compétences en matière éducative et/ou comportementale. Leur présence, lors des cours, n'entache en rien votre travail, mais si vous ne souhaitez pas leur présence, merci de nous l'indiquer.

Horaires et contacts

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 14h00

Adresse du terrain 104 IMPASSE DE CHAMP DIANE
74930 SCIENTRIER

Coordonnées 06 52 05 50 87
eveilcanin@universchien.fr

Nous consultons nos messages 3 fois par jour, aucune réponse ne sera donnée en dehors sauf urgence. Pour les e-mails, le délai de réponse est de 24h sauf le mercredi et le dimanche où le délai est de 48h

Par respect pour les personnes attendant des disponibilités, en termes de rendez-vous, nous vous demandons, tout comme chez votre médecin, de bien vouloir annuler votre rendez-vous au minimum 48h à l'avance, faute de quoi il sera considéré comme dû et facturé et/ou déduit de votre abonnement.

**Abonnement 2** **660 € TTC - (valable 6 mois)**

Cet abonnement reprend tous les éléments traités dans l'abonnement 1 en ajoutant des éléments d'obéissance plus poussés techniquement et le *médical training* :

10 cours individuels en situation extérieure : lac, ville, montagne, etc.

ou

7 cours individuels et 4 cours mixés (soit semi-individuels soit collectifs), le choix de la variante se fera en fonction des besoins de votre chien.

Dans cette formule, vous réglez 360€ TTC à la première séance. Un point est fait lors de la 5ème séance. Si vous avez le résultat qui vous convient, vous avez la possibilité d'arrêter l'abonnement sans frais.

Programme éducatif « Chien Clé en main » **de 480€ TTC à 600 € TTC**

Nous accueillons votre chien 4 jours (avec ou sans nuit, selon la formule choisie) en session intensive, 2h de travail minimum par jour sur les problématiques de votre choix et des besoins de votre chien.

Tout est inclus en fonction de la formule choisie : transport, pension, éducation, alimentation, vidéos de travail pour les révisions, rapport de travail. Demandez la plaquette de présentation !

Vous pouvez également prendre vos séances à la carte, paiement à la séance :

- Séance individuelle éducation - 78€ TTC
- Séance semi individuelle éducation (avec un autre chien) - 66€ TTC
- Séance individuelle comportement - 94€ TTC
- Séance semi-individuelle comportement (avec un autre chien) - 72€ TTC
- Séance collective (à partir de 3 chiens) - 30€ TTC

Toutes les formules et séances à la carte sont payables en CHF au taux de change 1€ = 1CHF. Le change peut évoluer en fonction du taux de change.



CONTENU DES ABONNEMENTS*

* le contenu des abonnements est une proposition des éléments qui peuvent être travaillés. Il est modulable selon les besoins et les attentes.

Abonnement 1 – 5 séances individuelles

- 1- Lac – semi libre
- 2- Ville – marche en laisse
- 3- Campagne – libre
- 4- Apprentissages techniques
- 5- Socialisation congénères

Abonnement 1 – 6 séances mixées

- 1- Lac – semi libre
- 2- Ville – marche en laisse
- 3- Campagne – libre
- 4- Apprentissages techniques
- 5- Cours collectif (socialisation)
- 6- Cours collectif (socialisation)

Abonnement 2 – 10 séances individuelles

- 1- Lac – semi libre
- 2- Ville – marche en laisse
- 3- Campagne – libre
- 4- Socialisation congénères
- 5- Socialisation congénères
- 6- Apprentissages techniques
- 7- Obédience
- 8- Medical training
- 9- Café/restaurant ou autre
- 10- Libre ou technique fonction du besoin

Abonnement 2 – 12 séances mixées

- 1- Lac – semi libre
- 2- Ville – marche en laisse
- 3- Campagne – libre
- 4- Cours collectif (socialisation)
- 5- Cours collectif (socialisation)
- 6- Apprentissages techniques
- 7- Obédience
- 8- Medical training
- 9- Cours collectif (socialisation)
- 10- Cours collectif (socialisation)
- 11- Café/restaurant ou autre
- 12- Libre ou technique fonction du besoin



FONCTIONNEMENT ET TARIFS

Kilométrage

Pour les frais de transport, les tarifs énumérés ci-dessus sont valables dans les zones suivantes :

- Scientrier + une zone de 10kms alentours.

En dehors de ces zones, pour tout déplacement à domicile, un forfait supplémentaire par zone de déplacement (zone 1, 2, 3) sera additionné aux tarifs des séances à la carte :

- Zone 1 - 15 kms forfait 5€
- Zone 2 : 20 kms forfait 10€
- Zone 3 : 30 kms forfait 20€

Afin de limiter vos frais et notre impact sur l'environnement, lors de la prise de rendez-vous nous faisons en sorte de réunir les clients qui se trouvent sur le même secteur, les frais sont alors partagés.

Demande d'autorisation d'utilisation de l'image d'une personne ou d'un animal

Je soussigné(e) : Demeurant :

Autorise Éveil Canin ou Univers chien à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et/ou vidéos représentant mon chien, réalisées au cours de son éducation/rééducation ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins d'enseignement et de recherche, culturel ou scientifique ou d'exploitation commerciale.

Les photographies et vidéos susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Publication dans une revue, blog, ouvrage ou journal,
- Présentation aux réseaux sociaux Éveil Canin et/ou Univers Chien,
- Diffusion sur le site web intitulé : « <http://www.eveilcanin.com> »
- Diffusion sur le site web intitulé : « <http://www.universchien.fr> »

Fait à _____, le _____

Signature



FONCTIONNEMENT ET TARIFS

RÈGLEMENT DE TRAVAIL

1. ÉVEIL CANIN décline toute responsabilité en cas d'accident sur les personnes présentes au moment des cours, propriétaires de chiens ou autres personnes présentes sur le site.
2. Les propriétaires des chiens doivent être titulaires d'un contrat d'assurance responsabilité civile vie privée, garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers par les animaux domestiques, ainsi que le remboursement des frais vétérinaires de l'animal et du coût des certificats prescrits en cas de morsure.
3. Les enfants sont autorisés à assister aux cours sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.
4. Vos chiens doivent être tenus en laisse tant que l'éducateur ne vous a pas autorisé à les lâcher.
5. Les chiens devront être à jour de leurs vaccinations avant le début des cours. Les carnets de vaccination ou passeports seront à présenter à l'éducateur au moment du premier cours.
6. Tout abonnement commencé est dû et non remboursable, quel que soit le motif de la rupture anticipée.
7. Afin de pouvoir vous garantir le meilleur résultat possible, les abonnements ne sont valables que sur une période donnée à compter de la date de souscription (soit 3 mois pour l'abonnement 1 et 6 mois pour l'abonnement 2). Durant ces périodes, vous pouvez programmer les séances à votre convenance, en accord avec les disponibilités d'ÉVEIL CANIN. Au-delà, les abonnements sont à renouveler et non remboursables.
8. ÉVEIL CANIN ne pourra en aucun cas être tenu responsable des mauvais comportements et des non-acquis de votre chien en cas de non-régularité du suivi des séances (au minimum une séance toutes les deux semaines).
9. Toute annulation de cours individuels doit être formulée au moins 24h avant la séance, faute de quoi, elle sera facturée et/ou déduite de l'abonnement.



FONCTIONNEMENT ET TARIFS

10. TOUTE PUNITION PHYSIQUE BASÉE SUR LA PEUR ET/OU LA DOULEUR SUR LE CHIEN EST TOTALEMENT PROHIBÉE. Le non-respect de l'animal et de cette clause mettra fin immédiatement au contrat conclu entre ÉVEIL CANIN et le propriétaire du chien, sans remboursement possible.
11. L'UTILISATION DE COLLIER ÉTRANGLEUR, A POINTE OU NON, COLLIER ÉLECTRIQUE, PET CORRECTOR ET/OU TOUT OBJET POUVANT INFLIGER UNE DOULEUR AU CHIEN EST RIGOREUSEMENT INTERDITE. Le non-respect de l'animal et de cette clause mettra fin immédiatement au contrat conclu entre ÉVEIL CANIN et le propriétaire du chien, sans remboursement possible.
12. Le mélange des méthodes de travail (positive et coercitive) représente un danger dans l'entraînement à court et long terme, tant en terme éducatif qu'en termes de développement émotionnel et comportemental de votre chien. Aussi, il vous est interdit de prendre des cours en club canin ou avec un autre éducateur en parallèle de vos cours avec ÉVEIL CANIN. En faisant appel à nos services vous vous engagez dans le respect du travail, de la méthode et de la philosophie d'EVEIL CANIN, et vous vous engagez envers votre chien. En cas de non-respect de cette clause, la collaboration prendra fin immédiatement sans possibilité de remboursement pour les frais engagés.
13. En qualité d'entreprise formatrice, j'accueille des stagiaires en reconversion professionnelle, en formation du métier d'éducateur canin et/ou des collègues qui souhaitent optimiser leurs compétences en matière éducative et/ou comportementale. Leur présence n'entache en rien votre travail, mais si vous ne souhaitez pas leur présence merci de nous l'indiquer.
14. Enfin, nous avons l'intention de vous apporter le meilleur de nos compétences tant en termes d'éducation canine que de coaching humain. Nous attendons de vous respect et bienveillance tant envers votre chien qu'envers nous, faute de quoi nous ne pourrions collaborer.

Fait à.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le.....

Toute séance de travail commencée est réputée valoir acceptation dudit règlement